



Le boutilon de la Mérine

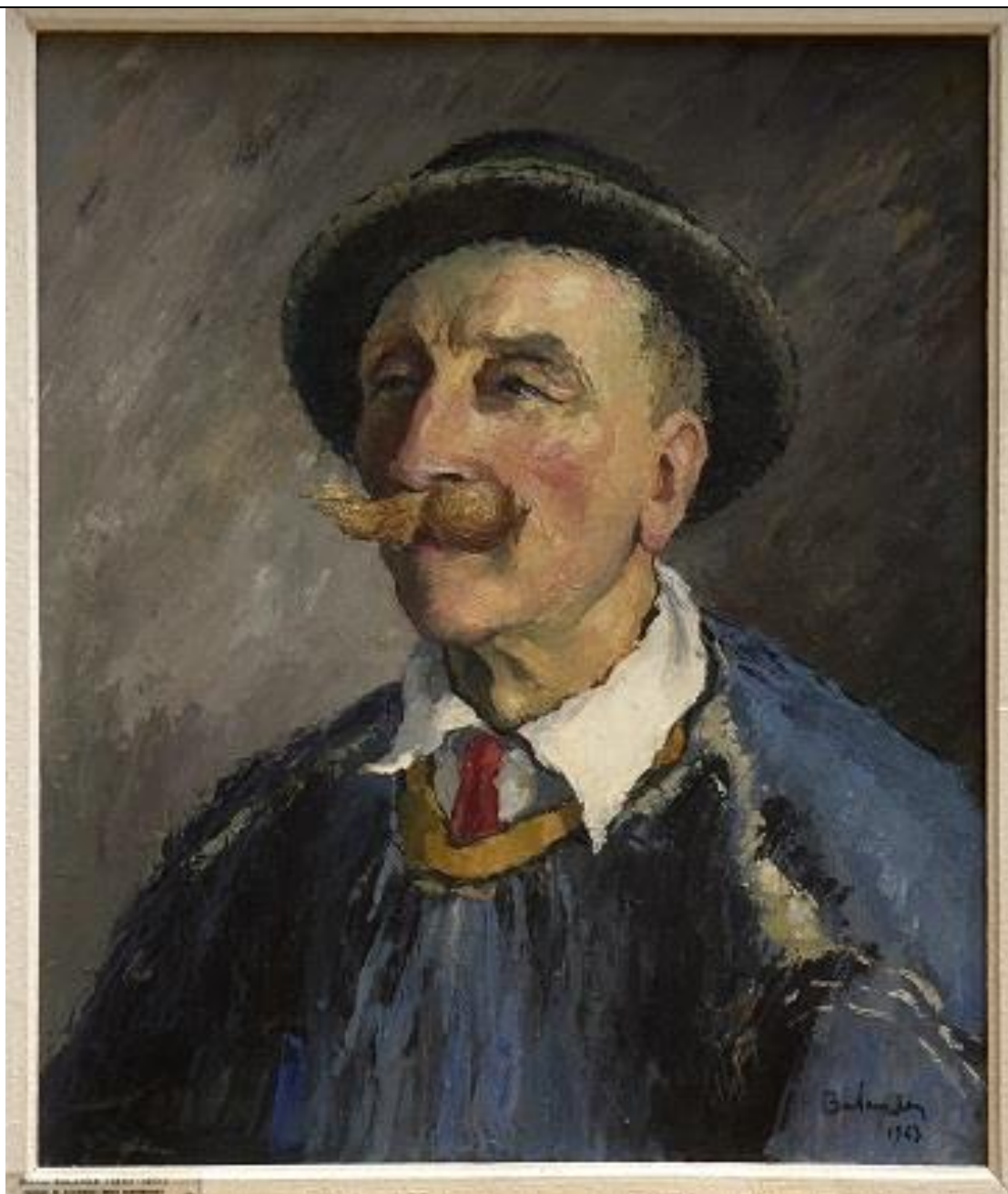
Numéro spécial Octobre 2015



Goulebenéze

Première partie

Pierre Péronneau



Portrait de Goulebenéze par Gaston Balande (1943)
Musée de l'Échevinage à Saintes

Hommage à mon grand-père Pierre Péronneau

Jhe seût in gâs dau Pays-bas
D'Authon, d'Aujhac et de Burie.
Mes anciens avant loghé là,
Comb' d'ân-nées avant Jhésus-Christ.

Je suis un gars du Pays-bas
D'Authon, d'Aujac et de Burie.
Mes ancêtres ont vécu là
Bien des années avant Jésus-Christ.

Mes anciens étiant des pézants
Qu'aviant quaillement reun à zeux.
L'étiant pas bin riches boun' ghens,
Pas minme ine oueill', pas minme in beu.

Mes ancêtres étaient des paysans
Qui n'avaient quasiment rien,
Ils n'étaient pas bien riches les malheureux,
Pas même un mouton, pas même un bœuf.

Tôt' la jhômée, l'étiant au tail,
Dan lés veugnes et dan lés champs,
Maniant la palouère et le dail
Daû soulail leuvé aû couchant.

Toute la journée ils étaient à l'ouvrage,
Dans les vignes et dans les champs,
Maniant la bêche et la faux,
Du soleil levé au couchant.

Et coum' i-l' aviant pas d' démain,
In jhôr i sont d'venus mouniers.
I-l' avant ajh'té des moulins,
Et il avant apiloté.

Et comme ils n'étaient pas maladroits,
Un jour ils sont devenus meuniers.
Ils ont acheté des moulins,
Et ils ont économisé.

I sont devenus des Monsieux,
Dés avocats et dés noutaires.
O-l' allait tout piangh'ment cheu zeux,
I-l' avant fait de bounes affaires.

Ils sont devenus des « Messieurs »,
Des avocats et des notaires.
Tout allait très bien pour eux,
Ils ont fait de bonnes affaires.

Quant in biâ jhôr jhe seût néssu,
Dans le manoir de Montigny,
La benasse était pién' d'éthius,
Dépeux Authon jhusqu'à Burie.

Quand par un beau jour je suis né
Dans le manoir de Montigny,
Le patrimoine était plein d'écus
Depuis Authon jusqu'à Burie.

Mais les éthius, mes bons enfants,
I me ripant d'ente les dets.
Jhe seût in gavagneur d'erghent,
In mangh'-gagne à la main crughée.

Mais les écus, mes bons enfants,
Ils me glissent entre les doigts.
Je suis un grand dépensier,
Qui mange tout ce qu'il gagne et a la main percée.

N'on dit qu' seût in orighinaû :
Moué, jh'aim' la vie et les drôlesses,
Anvec zelles, seût coum' in jhaû,
O faut peurfiter d' sa jhénesse.

On dit que je suis un original :
Moi, j'aime la vie et les filles,
Avec elles, je suis comme un coq,
Il faut profiter de sa jeunesse.

Et jh'ai chanté coume in gueurlet,
Souvent peur reun, peur le piaizit,
La Saintonghe et les Saintongheais.
Jh'ai chanté route biâ pays.

Et j'ai chanté comme un grillon,
Souvent pour rien, pour le plaisir,
La Saintonge et les Saintongheais.
J'ai chanté notre beau pays.

Jh'ai chanté, chanté sans répré,
Jh'ai chanté, chanté tôt' ma vie.
Et la mourine m'at empogné,
Asteur, jhe chante au Paradis !

J'ai chanté, chanté sans m'arrêter,
J'ai chanté, chanté toute ma vie.
Et la mort m'a attrapé,
Maintenant, je chante au Paradis !

On pourrait résumer la vie de Marc Henri Évariste Poitevin, plus connu sous le nom de Goulebenéze, par une phrase : il est né en 1877 dans la richesse, il est mort en 1952 dans la misère. Mais c'est très réducteur, compte tenu de tout ce qu'il a apporté à son pays, la Saintonge. En 1931, lors de la sortie de ses « Œuvres complètes » chez son ami l'imprimeur Gaëtan Savary il écrivait :

J'ai chanté 35 ans comme un « gueurlet » de chez nous, depuis les landes de Jonzac jusqu'au marais du Bas-Poitou, depuis la côte saintongaise jusqu'aux rives du Clain et de la Vienne ; j'ai chanté dans nos vignes, dans nos prés, dans nos bois et dans nos îles : Ré et Oleron.

J'ai chanté sans aucun espoir de vaine gloire et jamais dans un but de bas mercantilisme. Je pardonne à ceux qui, sans scrupules, ont vendu certains de mes écrits sous leur nom. Je garde au cœur la satisfaction intime d'avoir pour une part bien modeste entretenu cette petite flamme sacrée, l'âme charentaise, et je livre au lecteur mes couplets de Saintonge, d'Aunis et d'Angoumois comme je les ai chantés, simplement.

J'avais dix ans lorsqu'il est décédé, en 1952. Je l'ai côtoyé de temps en temps, mais je n'ai pas vécu avec lui.



Il était souvent parti pour donner des spectacles, et cela jusqu'à la fin de sa vie. Je n'ai que des souvenirs fugaces, qui datent des années de misère : quelques rencontres chez lui, dans son pauvre logement de la rue Berthonnière à Saintes. Mais j'avoue que j'étais impressionné par cet homme toujours habillé de façon élégante, malgré la misère. Et les gens me parlaient beaucoup de lui en me disant que j'avais de la chance d'être le petit-fils d'un homme aussi prestigieux. Cela me rendait timide vis-à-vis de lui.

La photo ci-contre, qui date de 1950, est la seule dans laquelle je suis en sa compagnie : il est à ma droite, au premier rang, en costume avec casquette, cravate, et petite pochette.

Ce n'est que bien plus tard que j'ai réellement voulu en savoir plus sur le personnage. Lorsque la retraite arrive, on a beaucoup plus de temps pour se lancer dans des recherches. J'ai donc entrepris de débusquer les ancêtres de Goulebenéze. C'était important pour moi, pour comprendre comment la famille avait acquis une fortune considérable, qui a disparu en moins d'un demi-siècle. Et ne dit-on pas que nos ancêtres nous façonnent. Nous possédons tous une part de ceux qui nous ont précédés.

Grâce à ce travail, qui a duré six ans, j'ai fait des découvertes intéressantes. Un véritable voyage initiatique qui m'a permis, à travers l'histoire de la famille, de mieux cerner la personnalité de mon grand-père. Ces recherches, effectuées au départ dans un but strictement personnel, ont finalement débouché sur un livre de 740 pages, aux éditions du Croît vif, écrit en collaboration avec mon ami Charly Grenon, « Goulebenéze, le Charentais par excellence », qui connut et connaît encore un grand succès : prix des Mouettes du Conseil Général de Charente-Maritime, l'Académie de Saintonge ayant couronné les travaux généalogiques.

Au cours de ces recherches, j'ai pu mesurer la popularité de mon grand-père. Combien de fois ai-je entendu cette phrase, « Votre grand-père, je l'ai bien connu ! », par des personnes qui l'avaient vu seulement une ou deux fois sur scène, ou qui avaient participé à un repas avec lui, et qui en ont conservé un souvenir plein d'émotion. Voir leur sourire et leur regard emplis de nostalgie du temps passé, c'est à chaque fois, pour moi, un moment magique.

Je tiens à remercier tous ceux qui m'ont remis, gratuitement, des documents sous forme de lettres, coupures de journaux, photos, ou chansons inédites, avant et après la sortie de notre livre. Je ne peux pas les citer tous, car ils sont très nombreux.

Pourquoi ce numéro spécial du « Boutillon de la Mérine » sur Goulebenéze ? D'abord parce que j'ai récolté des documents après la sortie du livre, et que je ne veux pas les garder pour moi. Ensuite parce que plusieurs lecteurs l'ont demandé, il est donc logique que je leur donne satisfaction.

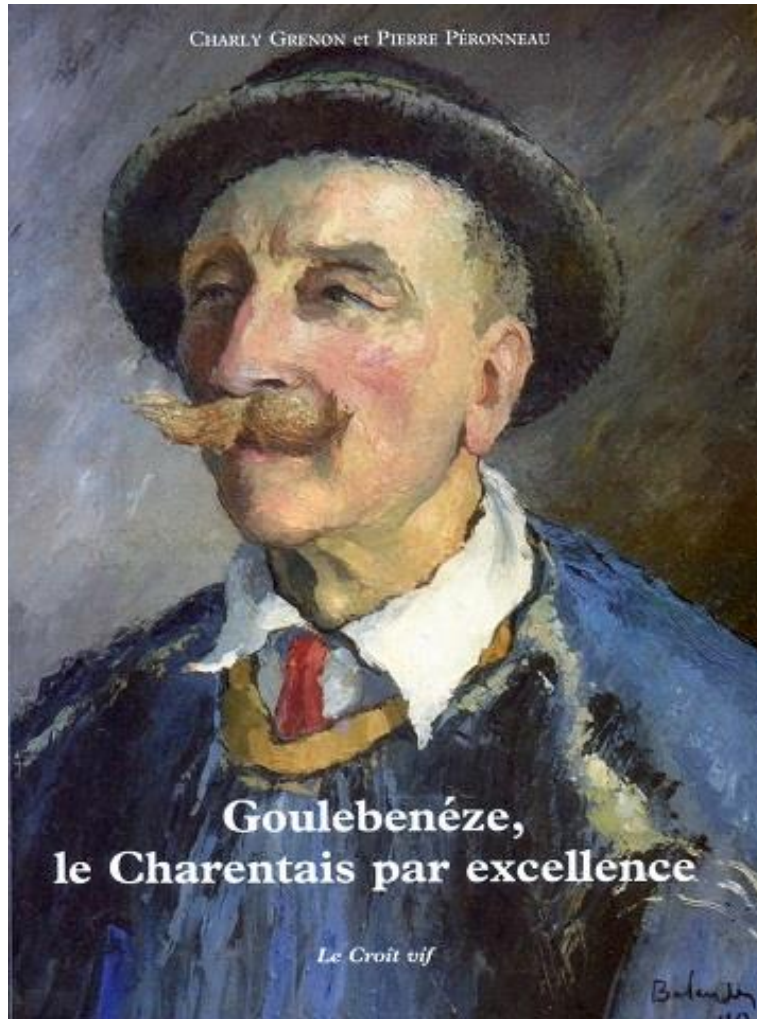
J'ai rassemblé, dans ce numéro spécial, des textes déjà parus dans le Boutillon ou dans d'autres ouvrages, car il me paraît important d'éviter la dispersion. Vous y trouverez également des inédits. J'ai répertorié des chansons et des textes peu connus, qui m'ont été donnés par des bénévoles. Mais j'ai également noté quelques grands classiques, racontés ou chantés par Goulebenéze lui-même, ou par des patoisants actuels : de l'audio et de l'audiovisuel. Avec quelques aquarelles originales d'André Verger. Et un lexique en dernière page.

Ce Boutillon spécial est un complément à notre livre. Je l'ai réalisé avec l'aide du webmaster Benjamin, qui a mis en forme les photos et tout l'audiovisuel, et de Charly Grenon, qui m'a conseillé tout au long de l'écriture. Je l'ai voulu le plus complet possible, et j'ai privilégié la voix de Goulebenéze dans les textes et les chansons, pour montrer aux lecteurs ce qu'est le vrai patois saintongeais, tel qu'on le parlait encore dans la première moitié du XXème siècle, et qui est malheureusement en voie de disparition.

Ce Boutillon est en plusieurs parties, compte tenu du nombre important de textes du grand Saintongeais. Le présent numéro est le premier d'une série qui va nous conduire jusqu'à la fin de l'année 2015.

J'espère que vous trouverez, en le lisant et en l'écoutant, autant de plaisir que moi en l'écrivant.

En cliquant sur les photos, vous pourrez les agrandir.



Charly Grenon et votre serviteur, pour une présentation de leur livre.
A droite sur la photo : Jean-Claude Lucazeau

L'enfance d'Évariste Poitevin

Lorsque Marc-Eugène Poitevin et Néhomaïe Hibelot, les parents de Goulebenéze, se marièrent, le 29 juillet 1872 à Saint Sulpice de Cognac, ils réunissaient deux fortunes très importantes, détaillées dans le contrat de mariage que j'ai récupéré aux Archives départementales. Marc-Eugène était né en 1847 à Paris, où ses parents s'étaient installés, sans être mariés, rue de la Bibliothèque, à proximité des jardins du Palais Royal. Il avait une sœur, Marguerite Eugénie, née en 1845 à Saint Sulpice de Cognac, et en 1850 naîtra son frère Jean Jacques Évariste, à Burie. Seul Marc-Eugène survécut. Après avoir combattu en 1870 dans les armées de la Loire, il revint s'installer au domaine familial de Montigny, à Burie.

Néhomaïe Berthe Hibelot naquit à Écoyeux en 1855. L'année suivante, son grand-père Pierre Bellot achètera aux Normand d'Authon le manoir des Polignac, qui restera dans la famille jusqu'à la mort de Goulebenéze en 1952. Son père Henry Hibelot possédait à Saint Sulpice de Cognac des bâtiments aux toits noircis par les vapeurs de cognac, et bien entendu des vignes. J'ignore d'où vient ce prénom si original de Néhomaïe. C'est la traduction anglaise de Noémie : peut-être les Hibelot avaient-ils des ancêtres britanniques. Mais il existe également, dans les Deux-Sèvres une commune qui porte le nom de Sainte Néhomaye : les grands parents maternels de Néhomaïe venaient du Poitou. Est-ce l'explication ?

Néhomaïe avait 17 ans le jour de son mariage. Fille unique, orpheline de père, elle apportait en dot, en plus de biens immobiliers et de vignes, une somme de 100 000 francs. Marc-Eugène avait 23 ans. Son père lui remettra une somme d'environ 100 000 francs. Cela représente des montants considérables pour l'époque. Les enfants de Néhomaïe et Marc Eugène ne naîtront pas dans la misère. Les domaines d'Écoyeux, Burie et Saint Sulpice de Cognac sont rassemblés entre les mains d'une seule famille.

En 1873, à l'âge de 18 ans, un an après son mariage, Néhomaïe donna naissance à une petite fille, Berthe Sarah. Celle que la population locale appellera la Grande Sarah contribuera à dilapider la fortune de la famille par des fêtes d'une grande ampleur. Contrairement à son frère, elle ne se plaira que dans la fréquentation des personnes qu'elle estimait être de sa condition.

C'est le 2 juillet 1877 que Marc-Eugène Poitevin vint déclarer, à la mairie de Burie, la naissance de son fils Marc Henri Évariste. Un beau bébé qui grandit dans l'opulence du logis de Montigny, au milieu des domestiques, des cochers, des cuisinières et des femmes de chambre. Évariste suivit sa scolarité à l'école publique de Burie. Surtout pas dans une école privée, car son père était un républicain convaincu et anticlérical. Il était bon élève, surtout en français, ce qui ne l'empêchait pas de jouer fréquemment avec les enfants des paysans, qui tous parlaient patois. Il fut nourri dans son enfance par la langue saintongeaise.

Compte tenu de ses résultats scolaires, ses parents l'inscrivirent, à l'âge de neuf ans, au collège de garçons de Saintes, pour terminer sa scolarité du primaire et s'inscrire au baccalauréat (1). Ce vieil établissement était situé près de la Mairie, à l'emplacement du Square André Maudet. Mon père y a suivi sa scolarité, dans les années 30, et c'est là qu'il fit la connaissance de la fille de Goulebenéze, Suzanne, car les filles rejoignaient les garçons, à cette époque, en Terminale pour passer le bac.

Pour suivre les études d'Évariste, les parents louèrent un logement à Saintes. L'enfant avait d'excellentes notes, surtout en littérature, et Marc-Eugène, qui prenait souvent place dans la tribune de la présidence de distribution des prix comme notable (Maire de Burie et Conseiller Général), pouvait être fier de son rejeton.

En 1890, Évariste a treize ans. Ses parents, pris par leurs occupations à Burie et Écoyeux, abandonnent leur logement de Saintes et le mettent pensionnaire. Chaque fin de semaine, le cocher de Montigny attelait la jument au char à banc pour venir chercher le fils de Monsieur le Maire, et le ramener au collège le dimanche soir.

Évariste ne souffre pas de cette situation, au contraire. Dégagé de la surveillance de ses parents, il passe plus de temps à faire des farces, à se moquer des professeurs et des pions, et à composer des chansons, qu'à étudier. Un pion excédé lui dira, un jour : « Poitevin, vous ne ferez rien de bon dans la vie ! ».

Il est vrai qu'Évariste n'était pas le dernier à faire du chahut dans cet austère établissement. Avec un de ses camarades, il organisa un charivari nocturne qui lui aurait valu une mise à la porte sans l'intervention de son père. Cela dut se produire à plusieurs reprises. Voici les quatre premiers vers d'une chanson écrite à l'époque (il était en 4^{ème}), sur le fait que, par tradition, les grands profitaient de la récréation pour aller fumer la pipe dans les vestiaires. Cela lui valut de passer devant un conseil de discipline (une sorte de « conseil de guerre » dit-il), et d'être privé de sortie :

*Un potache en ballade
Dans les couloirs du bahut
Pour y fumer sa bouffarde
Et y faire du chahut.*

Il poursuivit sa scolarité jusqu'au bac. Il faut rappeler que le baccalauréat, à cette époque, était réservé aux enfants des notables. Il y avait peu de candidats, et le taux de réussite était faible. Les professeurs de ce temps-là seraient bien étonnés de voir ce qu'est devenu ce diplôme à notre époque ...

En 1894, Évariste a dix-sept ans et passe le bac littéraire, mais par manque d'assiduité et de travail, comme il s'y attendait, il n'est pas sur la liste des lauréats. Il décide de ne pas revenir au collège, prend deux années sabbatiques, et devance l'appel pour faire son service militaire.

(1) Ironie du sort, c'était l'ancien collège des Jésuites. Le Docteur Guillotin y fit ses humanités, et la Salle Saintonge était la chapelle de l'établissement.

Évariste Poitevin, maréchal des logis



Sorti du collège, Évariste joue les dilettantes. Il profite de ses dix-huit ans pour s'amuser. Il y a encore de l'argent dans la famille, profitons-en, se dit-il. Il utilise la fortune florissante de la maison Poitevin pour vivre la vie insouciant des jeunes hommes de bonne famille terrienne de cette époque : les fêtes, les promenades à cheval, et surtout la compagnie des jolies filles, car lorsqu'on est poète, on aime ce qui est beau.

Regardez comme il a fière allure, sur son cheval, au domaine de Montigny : un bel étalon (je ne parle pas que du cheval !).

Mais tout a une fin. Faisant partie de la classe 1895, il était inscrit sur la liste de recrutement de l'année 1897 de la subdivision de Saintes.

Le 4 juin 1896, il signe un engagement volontaire de quatre années.

Prit-il la décision seul, ou fut-il poussé par son « paternel » qui commençait trouver que son fils prenait trop de bon temps ? Nul ne le sait.

Lors du décès de son fils Marc, en avril 2013, j'ai retrouvé son livret militaire intact, ce qui m'a permis de retracer son parcours pendant les quatre années qu'il passa en uniforme.

Son livret militaire nous donne un certain nombre de renseignements sur le jeune Évariste au moment de son incorporation. D'abord, il est indiqué qu'il sait lire, compter et écrire. Cela dut beaucoup l'amuser. Certes lire et écrire, pas de problème. Mais compter, c'est une chose qu'il n'a jamais su faire sa vie durant.

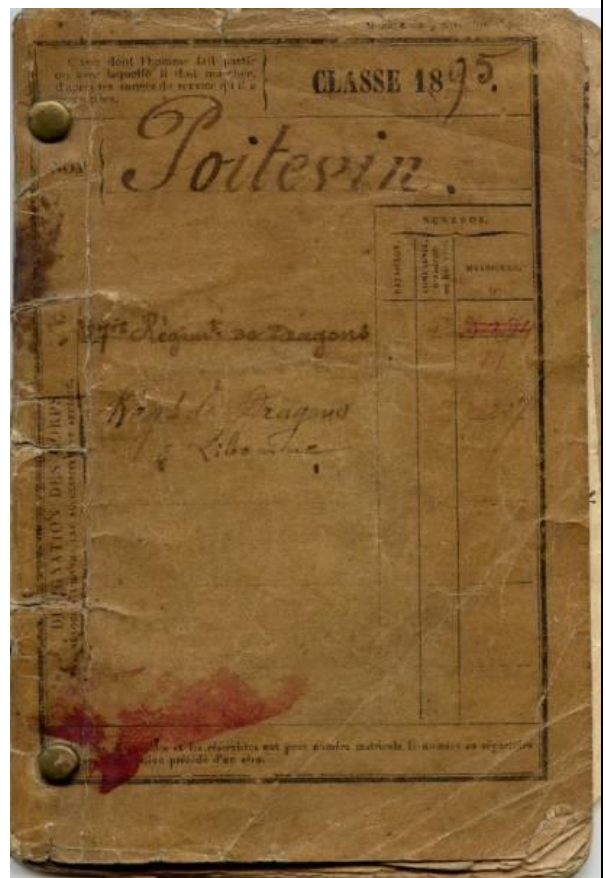
Sur le plan physique, ses cheveux et ses sourcils sont noirs, ses yeux sont roux, son nez est long (comme celui de notre bon roi François 1^{er}), sa bouche est moyenne, son menton rond et son visage ovale. Portait-il déjà la moustache ? Ce n'est pas indiqué, mais il est vrai que le port de la moustache n'était pas considéré comme une marque distinctive, car tous les hommes de cette époque étaient moustachus. Lui-même l'a portée pendant toute sa vie d'adulte, comme le prouvent les photos de jeunesse en ma possession.

Par contre, il ne mesurait qu'un mètre soixante-dix, ce qui m'a surpris car le souvenir que j'ai de lui est celui d'un homme grand. Mais il est vrai que je le voyais avec les yeux d'un enfant de huit à dix ans. Il était finalement de taille normale pour un homme de cette époque. « Et comme il se tenait toujours très droit, ajoute Charly Grenon, il paraissait grand, mais il était grand dans tous les sens du terme ».

Toujours est-il que le 5 juin 1896, il arrive au 27^{ème} régiment de dragons à Versailles, au 5 de la rue Royale, où il est versé dans la cinquième compagnie, ce qui tombait bien, pour un homme qui aimait les chevaux.

Les dragons sont des combattants à cheval (photo page suivante). Le jeune Évariste devait avoir fière allure, avec son uniforme, son casque et son sabre. Il suivit une formation militaire théorique et pratique : ordonnance à pied et à cheval, service intérieur, service de campagne, hippologie, manuel de tir, transport de troupes. Il eut droit également à des cours d'escrime. Le seul point négatif qui apparaît dans son livret militaire est le suivant : « ne sait pas nager ».

Il passa ainsi quatre années à Versailles. Le 20 juin 1897 il fut nommé brigadier, et le 28 novembre 1898 maréchal des logis. Certes il ne prit part à aucun combat. La guerre de 1870 était loin. Mais il y avait, dans toute la population, un sentiment de revanche, car la perte de l'Alsace et de la Lorraine constituait un traumatisme profond.





Et l'on préparait les esprits à la guerre pour se venger des Allemands. Cela n'allait pas tarder et en 1914, nous le verrons, Évariste sera de nouveau mobilisé. En tout, il aura passé près de dix années sous les drapeaux.

Le soir, quand Évariste n'est pas en vadrouille à Montmartre avec ses amis, il écrit des chansons (une par jour), parfois critiques, sur la vie de quartier, qu'il chante à tue-tête au mess des sous-officiers, accompagné au piano par le fils du sculpteur Falguière.

Par exemple, sur l'air d'une chanson de Bruant, « A Batignolles », il écrit :

*Quand sous le porche on est passé,
On croirait qu'on va trépasser,
Car c'est une maison glaciale,
5 rue Royale !*

Le colonel, mis au courant certainement par un adjudant en manque d'humour, le fait appeler sur le front du régiment, à la fin d'une manœuvre. Le pauvre croit qu'il aura droit à une punition, mais il n'en est rien. Il est surpris, car le colonel, mis au courant de ses talents, lui demande d'écrire des paroles sur les sonneries militaires réglementaires. Abasourdi par tant de gentillesse, il ne donne pas suite, cependant, à ce travail de commande.

Mais Versailles est près de Paris. Et à Paris il y a les cabarets de Montmartre. Les soirs de permission, c'est là où se retrouvent Évariste et ses amis militaires. Tous montent à Montmartre. Évariste fréquente les chansonniers, il fait la connaissance de Bruant, qu'il trouve formidable, et du « plaintif » Delmet.

Et lui-même n'hésite pas à chanter les chansons de Bruant ou de Delmet, ou celles qu'il crée, à la grande joie de ses amis. C'est certainement à cette époque qu'il prit le goût à la scène et qu'il lança sa carrière.

« Le soir, écrit-il, passé minuit, lorsqu'il ne reste plus que quelques noctambules convaincus, mes amis les traîneurs de sabre de Versailles me hissent sur un escabeau, chez Bruant, et là je chante mes chansons régimentaires ».

Un groupe de joyeux drilles, toujours prêts à faire la fête, sans soucis des lendemains qui les emmèneront peut-être se battre dans une guerre qui est jugée inévitable.

En 1900, au cours de l'exposition internationale, dans un cabaret de type moyenâgeux, « La pomme de pin », il fit la connaissance d'une jeune chanteuse célèbre à l'époque, Eugénie Buffet. Elle chantait montée sur une chaise, habillée en costume du Moyen-âge, les cheveux coupés à la Jeanne d'Arc. Elle remarqua ce grand sous-officier qui se tenait bien sage devant son gobelet d'étain empli de cidre et qui ne perdait pas une miette de ses chansons.

Elle lui donna une photo dédicacée. « Je devais la retrouver trente-quatre ans plus tard, écrit-il, vieille cigale dans la misère, au cours d'une soirée à La Rochelle. Mais cette fois, je n'étais plus spectateur ».

De temps en temps, il vient en permission à Burie ou à Écoyeux, pendant plusieurs jours. Un soir, dans le courant de l'année 1900, quelques semaines avant d'être libéré, dans l'express qui le ramène à Paris, entre Niort et Saumur, il compose une chanson, qui deviendra par la suite un succès : *La chanson daû vin bian* (voir ci-après).

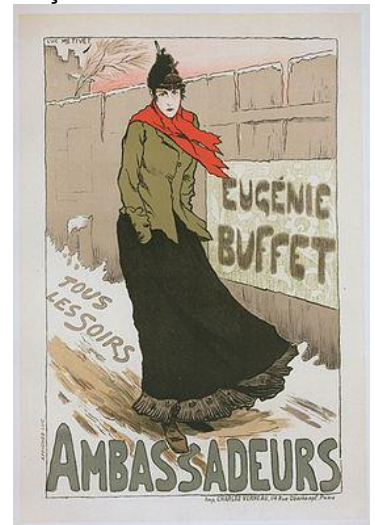
Le 4 juin 1900, quatre ans jour pour jour après son incorporation, il fut libéré de ses obligations militaires et regagna sa bonne ville de Burie.

Quand je dis qu'il fut libéré de ses obligations militaires, ce n'est pas tout à fait vrai : il fut versé dans la réserve de l'armée active, et dut accomplir des périodes militaires. Ainsi, entre le 7 août et le 2 septembre 1905, il accomplit une période d'exercices dans le 18^{ème} escadron du train des équipages.

A Burie, il reprit ses activités habituelles faites de plaisir et de joie de vivre. On pouvait le voir fréquemment sur son cheval, ou faisant le joli cœur avec de *jolies drôlesses*.

Mais, il faut le reconnaître, ce n'étaient pas ses seules activités. Il participait également aux travaux de la propriété, tout en commençant à donner des spectacles et à avoir une activité intellectuelle importante. Ainsi en décembre 1901, il fut l'un des créateurs du journal « Le Subiet » avec Lexis Chabouessa qui était devenu son ami.

Et dans le premier numéro de ce journal patoisant parut *la chanson daû vin bian*. Goulebenéze était né.



La chanson daû vin bian

Le Subiet du 1^{er} décembre 1901 et du 30 août 1908

Le Piron du 9 octobre 1921

Œuvres complètes 1931

*Chansons et monologues saintongeais Moreau et fils Royan
Goulebenéze, le Charentais par excellence (Croît vif) page 266*

Air : Froufrou

Chanson dédiée aux vigneronns charentais

C'est une chanson de jeunesse, écrite sur un air célèbre à l'époque : « Frou-frou ». Et c'est devenu une chanson symbolique. De nos jours, lorsqu'il y a un spectacle en saintongeais, c'est avec cet air que les patoisants terminent leur intervention, le public reprenant le refrain.

Et pourtant Évariste ne l'a pas chantée immédiatement, car il n'avait pas encore commencé à monter sur les planches : il ne se lancera réellement qu'à partir de 1902. C'est pour cette raison que certaines personnes sans scrupules se sont appropriées le texte indûment.

Évariste réagit. Il envoya la chanson à Louis Brion (Lexis Chabouessa) qui dirigeait le journal patoisant « Le piaisit des Chérentes ». Lorsqu'il en prit connaissance, Louis Brion dit à son adjoint Jacquet d' Nieul : « Cette chanson, mon ami, elle a été composée par un maître. Et j'ajouterais même par un vieux maître ». Il ne se trompait que sur un point, il s'agissait d'un jeune maître, car celui qui deviendra Goulebenéze avait seulement vingt-trois ans.

« La chanson daû vin bian » parut dans le numéro 1 du Subiet, en décembre 1901. Ce fut son acte de naissance officiel, et une reconnaissance de paternité pour l'auteur.

Je vous laisse écouter Goulebenéze (quatre premiers couplets) en cliquant sur le lien : [Chanson dau vin bian](#)

Premier coubiet

Ol' est nous aut' que jh' l'ons pianté
Thiell' veugn' qui doun' la lithieur bianche,
Ol' est b'n'à nous d' n'en récolter
Les rasins qui v'nant dans ses branches.
I l'avant chanté tous les vins :
Le Bourdâ, l' Bourgogn' et l' Champagne,
I l'ant chanté les bièr's d'All'magne,
Peuvons b' chanter l' jhus d' nous rasins.

2^{ème} coubiet

Thiau vin si jholit et si gris
Est thieu qui fait la Fin' Champagne,
La jhalous'rie d' bein des pays,
Et la fortune de nous campagnes.
I descend si bein dans l' jhabot,
I se thitt' si bein, si bein bouère
Que chaquin l' matin peur tuer l' ver,
Manjh' ine goulée peur bouère in cot.

3^{ème} coubiet

Jh' baill'ris mes pironns mes gorets,
Mes zoueilles, mes perots, ma beurjhouèse,
Putout que d' pard' mon vin thiairet
Qui rouill' les zeuils coume ine élouèse.
Jh'en ai thieuqu' fût sous mon ballet,
Qui n'ant jhamais-t'éyut d' baptême,
Jh'aim'ris meux n' n'avouèr 500 d' même
Que la piace à nout' Sous-Peurfet !

4^{ème} coubiet

Il est doux quand il est nouviâ,
Pu bon pour tremper la roûtie !
Quant on n' n'a troè verr's dans la piâ
Y a point d' danjher des maladies,
Et quante il a l'âjh' de troè z'ans,
Son bouchon peut' coum' in' petouère,
Il est pu jholi dans n'in verre
Qu' les zeuils d'in' drôless' de vingt ans !

5^{ème} coubiet

Z'enfants, pusqu' ol a ben moûté,
Et qui n' sent point la pauriture,
O faut que jh' vidons in potet
D' thieu gâs qui nous cop' la figure,
Qui sèjh' de Burie ou d' Cougnat,
Ou beun dau vallon d' la Creuzille,
En attendant que l' soulail brille,
Chantons jhusqu'à c' qui m' foute à bas !

Refrain

L' vin bian, l' vin bian,
Est thieu que reun remplace,
L' vin bian, l' vin bian,
Vaut meux qu' tout' zeu vinasse,
L' vin bian, l' vin bian,
O vous r'met l' thieur en piace,
In cot d' vin bian
Vous rajhèn'zit d' vingt ans.

Le Conseil de r'vision

Le Subiet du 10 mai 1903 et du 14 novembre 1909
Œuvres complètes 1931
Goulebenéze, le Charentais par excellence (Croît vif) page 542

Air : L'Amour boiteux
« Et j' me disais, en la voyant si gentille,
C'est bien dommag' qu'elle boit' comm' ça, la pauvre fille »

Il paraît que la mésaventure racontée dans cette histoire serait arrivée à Goulebenéze lui-même. Lorsqu'il passa le conseil de révision, il se retrouva tout nu dans une salle de cours, et les jeunes élèves (des filles) furent toutes surprises de se trouver en sa présence... Légende ou réalité ? En tout cas, ce fut le prétexte à composer une petite chanson.

I

Avec les conscrits d' moun âjhe,
L'aut' jhour, à nout' chef-yeu d' canton,
Jh' m'en fus coum' o l'est l'usajhe
P'rr passer l' conseil de r'vision,
O mouillait à pien temps,
L' gard' champêt', compiaisant,
V'nit nous qu'ri p'rr rentrer
Dans n'in' pièce à l'esprè.
O y avait des moncieux,
Jh'allis m'assir cont' z-eux,
Mais vouélà qu'o n' n'a-t-in qui m' fait :
« Vous ête à la piac' dau Préfet ! ».

Refrain

« Mon boun' émit passez-dont p'rr derrière »,
Qu'o m' décit in grand dépendu d' militaire,
Thittez vous bots, vout' biouse et vout' chapiâ
Et vous out'rez le reisse quant n-on vous appeul'ra.

II

Jh' m'arrachis d' thiau champ d' baillarjhe
Et jh' m'en allis in p'tit pu loin,
Dans in' grand' sall' combeun larjhe
Avec des tab'll dans tous les coins.
Et sûr de point n'êtr' vut,
Jhe fus vit' dévitut.
P'rr point n-atrapper d' fret
Jh' gardis mon p'tit jhilet,
Mes sabarons, mes bots,
Mais vouélà qu' tout d'in cot
O rentre in' dame et, su deux rangs,
Cinquant' droless' qui la seguiant !

Refrain

« Qu' fasez-vous là, qu'elle huchait, en colère,
Est-ou dont qu' vous p'rrnez ma kiass' p'rr in vestiaire.
Vouélà la porte, et arrachez-vous d' là,
O l'est l'écol' des feuille', espèc' de grand sabiâ !

III

Mes peur' mourain' su l'épale,
Jhe m'en r'tornis, et hureusement
Jh'arrivis dans la grand' salle
Vour que les moncieux m'attendant.
In grand gâs tout botté
S' mettit à m' tripotter,
I m' forçait à tousser,
Jhe pensis d' m'étran-yer.
Coum' i m' magnait p'rrtout :
« Ah, jh' dis, jh' seux chatouilloux ! »
« Bon, qui dit, si vous fasez l' sot,
Jh'allons vous mettr' dans les Tringlot. »

Refrain

In jhénéral décit : « Il a boun' mine
Et si vous v'lez, jh' le mett'rons dans la marine ».
« Il a d' bons pieds, quo décit in méd'cin,
Et jh' creit qu'il est solid' p'rr faire in fantassin ».

IV

Enfin, au bout d' trois quart d'heure
Qui m'éyurant vu d'ssu-t-et-d'ssous,
In moncieu m' décit : « Astheure,
O l'est fini-t-habeuillez-vous,
P' le sarvic' vous êt' bon ».
Jh' décis : « Moncieu, pardon,
Si vous n' me trouvez reun
O s'y queneut p'tant beun
Faut me r'former moué-tout,
Jhe seux, boun' jhens, bouétou ».
Et p'rr leu fair' crèr' que jh' zou étis
En m'en allant jhe big'notis.

Refrain

I décirant : « OI est b' vrai qui bricole,
O l'est bein d'majh' qui bouèt' coume thieu, thieu peur'
drôle,
Mais p'rr avouèr v'lu tromper la r'vision,
Tant qu' sa jhamb' s'ra pas dreit', foutez-lou en prison ».

La période d'insouciance

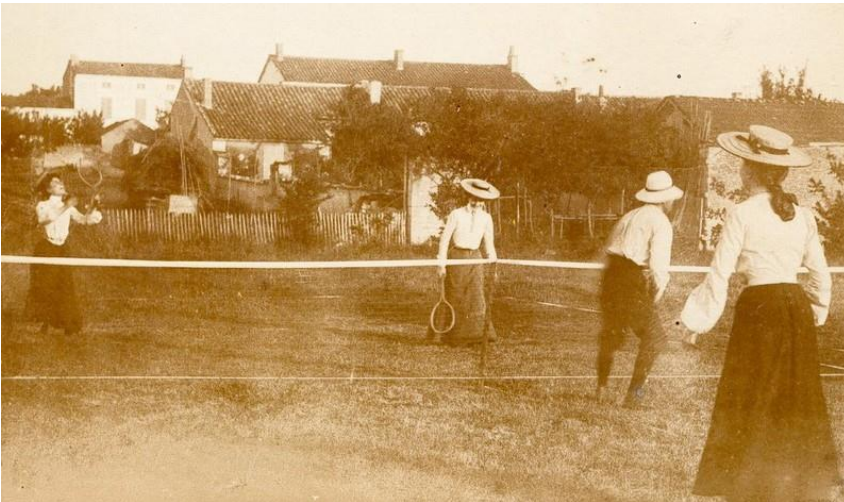
La période d'insouciance, c'est celle qui suit la fin du service militaire. Toutes les photos qui suivent ont été prises entre 1900 et 1905 à Saint-Jean d'Angély et au logis de Bonnet à Authon, chez la famille Gautreau, cousine de la famille Poitevin. Évariste a échangé avec sa cousine Germaine Gautreau toute une correspondance. Leur grand-mère, Justine Poitevin, était mariée avec un avocat de Saint-Jean d'Angély, Appolin Gautreau.



Partie de colin-maillard



Partie de cache-cache



Une partie de tennis à Bonnet



La cousine, à gauche, avec une amie



La cousine conduit un bateau sur la rivière Dandelot, près du logis de Bonnet.

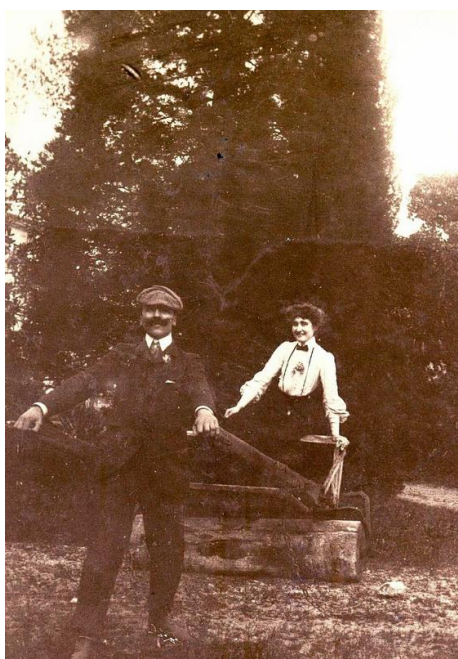


J'aime cette photo réalisée en 1905, qui provient des documents conservés par la cousine Germaine Gautreau. Un pique-nique dans la bonne société saintongaise.

La cousine est au premier plan, à gauche, souriante. Elle a 23 ans. En face d'elle, Goulebenéze, 28 ans, avec son air moqueur. Par jeu, il a mis sur sa tête le chapeau de Germaine ; son canotier est derrière lui.

Les deux hommes moustachus au fond, de part et d'autre de Germaine, sont Marc-Eugène Poitevin (à gauche, père de Goulebenéze, ressemblant à Clemenceau) et son cousin Émile Appolin Gautreau (père de Germaine). J'ignore qui sont les autres invités.

Vous remarquerez les hommes en costume cravate, les femmes en chapeau à fleurs ; les serveurs au fond (un homme et une femme), avec un tablier ; les malles en osier dans lesquelles étaient les provisions ; les verres à pied. Un pique-nique de grande classe !



Les jeux avec la cousine Germaine Gautreau

Goulebenéze sur scène

L'amour du public

Goulebenéze a raconté que c'est à partir de 1902 qu'il a commencé à donner des spectacles. Au début il était transformiste. Il se présentait en « Monsieur », costume et chapeau haut de forme, puis il se changeait rapidement pour revenir habillé en « apache » (casquette et foulard rouge) ou en Breton et chanter du Botrel (c'était à la mode à l'époque), ou encore du Bruant, en souvenir des chansonniers de Montmartre du temps de son service militaire. Quelques minutes plus tard, c'est en paysan avec une blouse bleue qu'il apparaissait, pour raconter des histoires ou chanter des chansons en patois de Saintonge.



C'est cette dernière formule qui plaisait au public, et qu'il adopta par la suite, d'autant plus qu'il traitait avec beaucoup d'humour les tracasseries de la vie quotidienne. Il se moquait des paysans avec beaucoup de tendresse, car il les connaissait bien, et ceux-ci se reconnaissaient dans ses histoires. Mais il n'oubliait pas la politique, et ses propos sur les édiles locaux ou nationaux étaient très appréciés.

Un jour, à l'entracte, un jeune homme bien habillé discutait avec un groupe de jeunes femmes. L'une d'elles dit :

« Il paraît que dans le spectacle il y a un certain Goulebenéze qui raconte des histoires en patois, ça doit être vulgaire : la caque sent toujours le hareng ».

Le jeune homme sourit, salue les demoiselles et sort. Quelques minutes après, il apparaît sur scène, habillé en paysan, fait un clin d'œil à la donzelle et raconte ses histoires. Il paraît que cette dernière, très surprise dans un premier temps, fut morte de rire à l'écoute de Goulebenéze.

Pendant cinquante ans, de 1902 à sa mort le 30 janvier 1952, il n'arrêtera pas de donner des spectacles, et il était très demandé, sans être payé très cher. « Il me faudrait au moins trente lundis dans le mois pour faire face », disait-il. Mais il faisait face, car c'était son plaisir. Et il prenait garde à ce qu'il n'y ait aucune vulgarité dans ses écrits.

Voici un film de quelques secondes, un don de mon ami René Ribéraud (le Vieux Durathieur), où l'on aperçoit Goulebenéze lors d'un spectacle à Salles d'Angle : [Goulebenéze à la fête des vendanges](#)



Il était timide, mais une fois sur scène, le trac disparaissait, et le rire du public était sa récompense. Il ne présentait que ses propres textes, mais il lui arrivait d'improviser. Notamment, avec son ardoise à la main, il demandait au public de lui donner quelques rimes, et le temps de se retourner, il en ressortait un quatrain.

J'ai récolté plusieurs lettres adressées à des personnes qui voulaient sa présence à un spectacle. Il était un organisateur de premier ordre, fixant le moindre détail relatif à sa présence et à sa prestation. Il le prouva lorsqu'il aura la charge de la troupe de théâtre « Le tréteau charentais ».

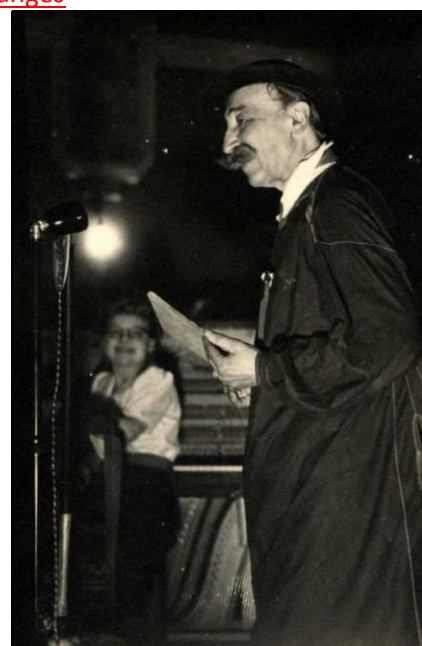
Il ne se contentait pas de la Saintonge, il allait également dans le Poitou et même au-delà. Il partit en tournée dans toute la France accompagné des chansonniers de Montmartre, Jean Lec, Robert Rocca, et d'un chanteur de charme très connu à l'époque, Jean Lumière. Il savait adapter ses textes pour que tout le monde les comprenne.

En 1931, il participa à la création de la « Noce saintongaise », pour la fête des provinces à Nice. La « Noce saintongaise » est l'ancêtre du Groupe folklorique Aunis-Saintonge, et une photo de Goulebenéze trône en bonne place à la Maison du Folklore, square Pierre Machon à Saintes.

Lorsqu'il organisait des spectacles, c'est lui qui s'occupait de tout. Il mobilisait ses amis, il faisait la publicité, il contactait les commerçants, il préparait le programme. Et le spectacle durait longtemps, comme le montre l'affiche du 30 juillet 1922 à Saint-Hilaire de Villefranche (page 14).

Au dos de cette affiche, une chanson de Goulebenéze, « Le rondeau des commerçants de Saint-Hilaire ».

La télévision n'existait pas, le cinéma était un art muet, les gens n'avaient pas tous un poste de TSF. Le monde avait besoin de distractions.



Ses premiers écrits furent publiés dans un recueil datant de 1931 et intitulé : « Œuvres complètes ». Il fit des émissions de radio et enregistra plusieurs disques 78 tours à Paris. Par la suite, un « biton » de Burie, Raymond Carmin, réenregistra ses disques, avec l'accord de Pathé Marconi, et fabriqua des cassettes. Pendant ce temps, la *benasse* périclitait, et il sera nécessaire de lancer une souscription pour la sauver.

Après la guerre de 40, il emmenait souvent son fils Marc à ses spectacles. C'est également avec des illusionnistes, qu'il appelait les sorciers, qu'il monta sur scène : le grand Chassino, fils d'un « ombromane antipodiste » et surtout Zorka, un professeur d'Angoulême qui s'est lancé dans le spectacle accompagné de son épouse.

Charly Grenon avait vingt ans dans les années cinquante, et son père l'emmenait avec lui lorsque Goulebenéze donnait un spectacle. Il en garde un souvenir ému. Jacques-Edmond Machefert a passé du temps avec lui pour le filmer et lui faire raconter ses souvenirs. Il en a tiré un DVD « **Charly Grenon raconte Goulebenéze** » aux éditions du Croît vif. Avec l'accord de l'auteur, de Charly et de François Julien-Labruyère, [voici le film en intégralité : Charly raconte Goulebenéze](#) (cochez, patientez quelques secondes, ça va partir tout seul).



L'homme de théâtre

Il a lui-même écrit deux pièces de théâtre en un acte : « Benurâ tue son goret » et « Arnestine vat au bal ». Il a écrit plusieurs petites pièces éphémères qui étaient jouées lorsqu'il organisait des spectacles.

Sur la photo ci-dessous (archives du Groupe Aunis-Saintonge) il est à droite au dernier rang, affublé d'une perruque, lors d'une animation costumée sur Marie Mancini, pour la fête des provinces françaises à Nice. Près de lui, à sa droite, son épouse Léoncia. Un peu plus loin, chapeau plat et barbiche en pointe, Adonis Maréchal, président de l'Amicale régionaliste des Pays d'ouest et des chemins de fer de l'État.

Au premier rang, à côté de Marie Mancini, le nain Pouzy, Raoul Biteau, grand ami de Goulebenéze, qui tenait le rôle du bouffon, chargé de distraire la belle éplorée en exil à Brouage. Le « comédien le plus petit de France » avait obtenu un beau succès en faisant des pirouettes et des facéties sur la Promenade des Anglais.

Ma mère Suzanne figure également sur cette photo.



Mais c'est surtout dans « La Mérine à Nastasie » du Docteur Jean, où il tenait le rôle de Cadet Bitounâ, qu'il excellait. La Mérine à Nastasie fut jouée pour la première fois au château de Mauléon à Rouffiac le 26 mai 1902, et le 4 décembre de la même année à la salle Lancry à Paris (près la place de la République). A l'époque, c'est déjà Gaëtan Savary qui tenait le rôle de la Mérine, Jacquet d' Nieul (Alexandre Hus) jouant celui de Cadet Bitounâ, repris par la suite par Goulebenéze.

La pièce, qui est une anthologie de notre culture saintongeaise, fut jouée à de nombreuses reprises dans la région et au-delà : ainsi, le 28 juin 1928, elle fut donnée au théâtre des Bouffes à Bordeaux.

Je ne peux pas citer tous les interprètes de cette pièce de théâtre, mais outre Savary, Goulebenéze et Jacquet d' Nieul, je tiens à rendre hommage au Beurchut (Paul Yvon), à Odette Comandon, à Pierre Machon et à Madeleine Rétaud qui, après avoir tenu le rôle de la Guenuche (1), tint celui de la Mérine à l'âge de 85 ans, pour le centenaire de la naissance de Goulebenéze, le 2 juillet 1977. La Mérine est celle qui a le rôle le plus difficile, présente sur scène tout au long du spectacle.

Voir l'analyse de la pièce dans le Boutillon numéro 32 de décembre 2013.

Ah si une troupe de qualité envisageait de reprendre cette pièce de théâtre, je pense que les spectateurs viendraient en nombre. Je lance un appel.

VILLE DE SAINT-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE

Dimanche 30 Juillet 1922

GRANDE SOIRÉE

Organisée à l'Occasion de l'INAUGURATION DE LA SALLE MUNICIPALE

PROGRAMME

Première Partie

Orchestre : **GOULEBENÉZE**, dans son répertoire.
BRISSON, chanteur de genre.

SAVARY, dans ses créations.
Orchestre
DUTEN, diseur humoristique des grands concerts de Rochefort et de la région.

ORCHESTRE PENDANT L'ENTR'ACTE

Deuxième Partie

SAINT-HILAIRE ! Dix Minutes d'Arrêt !
BUFFEZ !

Revue locale à grand Spectacle de GOULEBENÉZE en 2 Actes et 11 Tableaux

I^{er} ACTE : **A PARIS**

Maurice Barnet, M. Poupelin | Henriette, sa femme. M^{lle} R. Bernard | Mélanie, la bonne. M^{lle} Deschamps

ORCHESTRE

II^e ACTE : **A SAINT-HILAIRE**

Le Compère I TABLEAU	M. Poupelin.	La Commère VI TABLEAU	M ^{lle} R. Bernard.
Un Gendarme II TABLEAU	M. D. Geneau.	La Gare VII TABLEAU	M ^{lle} M. Bernard.
Un Hôtelier III TABLEAU	Goulebenéze.	Un Marchand de Chiffons VIII TABLEAU	M. D. Emerit.
Un Passant IV TABLEAU	M. Dussauze.	La Ronde des Commerçants de Saint-Hilaire	
Une Marchande de légumes V TABLEAU	M ^{lle} Geneau.	IX TABLEAU	
Un Bœufier X TABLEAU	R. Augoreau.	Nos Ecoles	Arcels Eugène. P. Popin.

LE RETOUR DE LA FOIRE
Scène en Patois saint-hilairensis

Nanette Burelle. G. Savary. Cadet Bitouan. Goulebenéze. Nastasie. M^{lle} Geneau. | Utrape. M. Brisson.

XI TABLEAU : **LA VIEILLE HALLE ET LA SALLE MUNICIPALE**
M^{lle} M. Bernard : Peintres; Maçons

ORCHESTRE

LE PIANO SERA TENU PAR M. X.



Dessin de Pierre Figerou

TABLEAUX DE LA GRANDE REVUE RÉGIONALE

1. Un Scandale à Burie !
2. Le Poteau Electrique ou La Chandelle de Rouzine.
3. Le Monsieur qui a un pantalon trop long et la Dame qui a une jupe trop courte.
(Scène de haut comique empruntée aux scènes parisiennes).
4. L'Houillette en Bois chantée par GOULEBENÉZE.
5. La Marchande de Tuteurs chantée par SAVARY.
6. La Légende de la Font-Sabot.
7. Le Vin de la Creuzille.
8. La Marche des Mécanos ou Bagonnez-vous donc !
9. Eh, dansez donc !
10. Surprise.
11. Surprise.

Et o y ara-t-etout ine belle orchestre, Madame ! avec jholidement de musiciens d' l'endreit ! Et pas les pu mauvais, camarade !



Devant un groupe d'enfants



Photo Alex Henri



Avec son ardoise ... On remarque une femme masquée sur la photo. Pourquoi ?



Lecture d'un texte à une admiratrice



Photo Trebsé



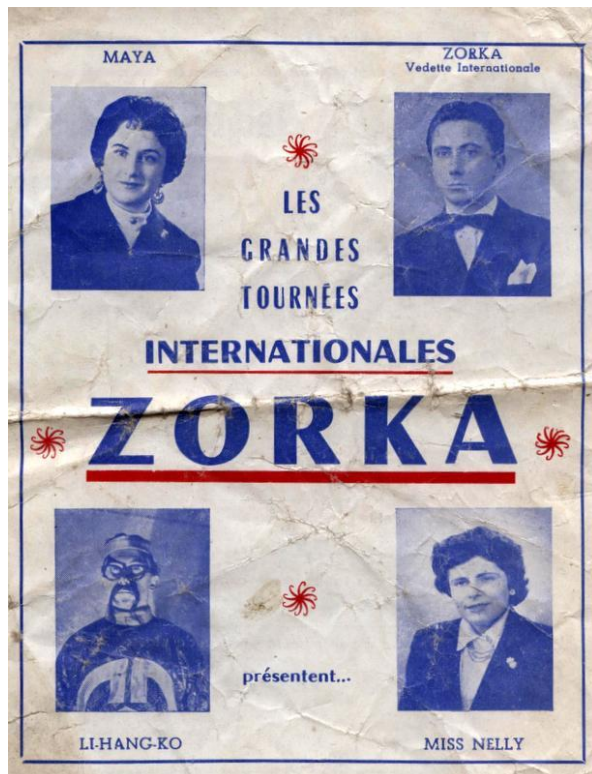
En spectacle au château d'Écoyeux
(don de Georges Desjulets)



Le grand Chassino et son accompagnatrice de femme



En discussion avec Zorka et son épouse



Goulebenéze en Cadet Bitounâ



Goulebenéze et Savary dans les rues de Cognac



Gaëtan Savary dans le rôle de la Méridine

Chanson daû Pinaud

Œuvres complètes 1931

Goulebenéze, le Charentais par excellence (Croît vif) page 270

Air : La Madelon

Premier coubiet

Dans les vallons vour la veugne a ses feurmances
In veugneron fort biton et point burot,
Enteur les set tirant la terre en cadence
Napit de sieur, peurtant sub'île à piein ballot.
En magniant la quoue d' sa palouère,
Piéjhant l'échine, maigr' dau charcoî
Au bout d' son rang il érat bouère
Le vin bian au frais dans sa coî !
Mais s'arrétant d' subier
En tirant l' chavaillon
Prr' se dézenneuille
Le gâs chant' thiell' chanson

Refrain

O l'est l' Pinaud qu'est le roi d' la vinasse
Thiau vieux Pinaud aussi jhaun' qu'in lû d'or
I fait dau beun là-vour qu'i passe
Le Pinaud vaut in trésor !
L' Pinaud vaut mieux que tout' zeux salop'rie,
O s'rait b' deumajh' qu'i seye but prr' des sot,
N'on l' chante à Saint's, Cognat et Burie
Le Pinaud ! Le Pinaud ! Le Pinaud !

2e coubiet

Jhe creit qu' jh' vas hériter de ma bell' mère,
A bat son dail, qu'o dizait l' vouézin Gueurnut !
S'rai d'objihé d'aller qu'rit l' vétérinaire,
A thieu cot jh' creit beun que la veille est foutu !
Mon gâs n' s'en fazait point trop d' peine
Mais c'est que vâs t' faire fout' Pinâ,
A l'est guarie dépeux troués s'maine
O faut qu'a l'ait l' Diab' dans la piâ !
Sa feull' sans l'aveurtit
En duvrant ses balot
N'eyut-t-elle pas l'esprit
D'zi fair' bouèr dau Pinaud

Refrain

Dépeux thieu temps a bouet, a manjh' coum' quate,
A l'at les jhott's aussi fraich' qu'in lumat !
A ronfl' coume ine machine à batte,
A deûrat tant qu'a peurat !
Et mon Gueurnut dit à sa maleisie :
Gard' m'en in p'tit prr' quand' jh'arai l' roumeau,
Jh' créyis point que thieu r'mettait en vie.
Le Pinaud ! Le Pinaud ! Le Pinaud !

3e coubiet

In Député qu'avait point yiêr' de loquence
Dans-n-in café restait là le bet coudut !
L'mond' qu'étiat v'nut prr' entend' sa conférence
Ne diziant reun zeux otout beun entendut !
O fazait in' grand' chaleur d' houère
Et la sall' chauffait coum' in four,
Tout thieu mond' queurviant d'envie d' bouère
Et l' député badait teurjhou !
Quant i s' sentit à bout
I s' décit : « Jh' seus bin sot
Venez teurtous chez nous
Jh' vous paye in cot d' Pinaud ! »

Refrain

I n'éyut pas b'soin d' n'en dir' davantajhe,
I fut noumé premier tour Député
Et teurjhou grâce à thieu beurvajhe
Prr' in' voix d' majhorité !
Vouèlà coument in chétit argagnasse
Trouvit l' mouéyen d' passer encouèr' in cot
En s' disant : « Jhe douet ma boun' piace
Au Pinaud ! Au Pinaud ! Au Pinaud ! »

4e coubiet

Thiau gâs d' Natole qui fréquentait Ujhénie,
Avait biâ faire, zi mett' des gratâs dans l' cou,
Chaqu' cot qui v'lait zi fair' des p'tit' zagass'rie
I la r'saziait et a zi virait l' groû bout !
Qu'o sèye au bal, aux assem' yées
L'enfant d' louc la seuguait peurtout
Et quant a l'était bireuillée
Thieu grand sot n'en était jhaloux !
Le drôl' s'agrâlait beun,
La droless' zou v'lait pas,
O l'aboutait à reun
O n'en s'rait resté là !

Refrain

Mais in biâ jhour qu'a l'était la mérine
A n-in baptême, a bouévit dau Pinaud.
Mon Natole –Pérrin o s' devine –
La souégnait bin coum' o faut !
Dépeux thieu temps a teurch' Natol' sans cesse,
I s' marirant asteur' après la Nau,
O l'est li qui charme les drôlesses
Le Pinaud ! Le Pinaud ! Le Pinaud !

Cliquez pour écouter la chanson par Goulebenéze : [Chanson dau pinaud/](#)

Le Charleston

OEuvres complètes 1931

Le Bourrin

Histouères de la Pibole du 5 septembre 1950

Goulebenéze, le Charentais par excellence (Croît vif) page 416

Air : Le Charleston

I

Dans n'in bal à Brizambourg
Jhe vouyéyis danser l'aut' jhour
Ine droless' qu'avait les cheveux courts !
Avec in gâs dau Pays-Haut
A s' touquait coum' in' égneau
Et n'avait pas les pieds dans l' minm' bot !

Refrain

Le mond' prr' derrière
Qui les r'gardiant faire
Sentiant leû jhamb' feurmijhé
Ine veill' beurgosse
Arrêtait sa losse
Coum' si a v'nait enrajhé !
Jh' m'apeurchis d'in biton :
– Moun émit, que dansant-ti dont
Et thieu l'homm' m'esplique
Que dans l'Amérique,
N'on danse coum' thieu l' charleston

II

En tôrnant zeu corpeugnon
I s'en alliant de r'thiulon
Et s' foutiant chaquin des cot d' talon !
Après su piace i teurpant
Coum' si leû pieds zeux sabiant
Et sitout finit i r'coumnciant !

Refrain

A deux mèt l'in d' l'aute
Point d' danjher qu' leû jhotte
Venissiant à s'apeurché.
Pendant qu' la grouss' caisse
Cougne et cougn' sans cesse
I l'aviant l'air enneûyié !
– Eh jh' décit, qu'a tout dont ?
Étout qui s' fachant peur de bon ?
Et in gâs m'esplique
Que dans l'Amérique
N'on dans' coum' thieu l' charleston

III

En rentrant chez nous la neut,
Jh' rêvis que jh' dansis coum' zeux,
O l'était p' t'êtr' beun su l' cot d' mineut !
Thieu sacré-t-air me subiait
Dans la têt' coum' in gueurlet,
Jh'empougn' ma bourjhoiz' prr' le cagouet.

Refrain

– Allons, ma peur' veille,
Faut que jh' te réveille
En piac' prr' le charleston !
Touq' m'en coum' ine oueille,
Jh' te rends la pareille,
Après, m'en vâs de r'thiulon !
Tout d'in cot jh' m'éveillit,
Jh'étais cheit dans la v'laine dau lit !
– Jh' t'en foutrai des danses
Qu'o m' décit Hortense !...
N'on n' charlestoun' pas éthyi !



Cliquez pour écouter la chanson par Goulebenéze : [Le charleston](#)

Valse daû Cougnat

Le Subiet no 7 du 12 janvier 1902 – Le Piron du 13 mars 1921
 Feuille volante (avec partition) de l'imprimerie Savary, 1929
 Œuvres complètes 1931 – Histouères de la Pibole du 17 octobre 1950
 Chanson enregistrée sur disque : « La Voix de son Maître »
 Goulebenéze, le Charentais par excellence (Croît vif) page 268

Air : La Valse du Clicquot
 «Un p'tit verr de Cliquot
 C'est bien peu d' chose. »

Cette chanson a été chantée, notamment, par l'auteur et Gaëtan Savary au cortège de la fête des vendanges à Cognac le 29 septembre 1929.

[Cliquez pour entendre Goulebenéze : Valse dau cougnat](#)

Refrain

In p'tit verr' de Cougnat,
 Vouéla c' qui fiatte,
 O vous chauff' le pessâ
 Tellement qu'o gratte ;
 O chass' l'infiuenzat,
 Meux qu'in empiâte,
 Chantons don, tant qu' la veugn' tinrat,
 La valse dau Cougnat,
 Cougnat,
 Chantons don, tant qu' la veugn' tinrat,
 La valse dau Cougnat.

Premier Coubiet

Coum' tous les bons pésants d' thieulon,
 Jh'aim' beun in p'tit verr' d'eau-d'vie veille
 Ol' est une lithieur sans pareille,
 Queuneussez-vous reun de pu bon ?
 En vous racontant thielle histouère,
 Jh' veux point parler de la saloperit,
 Mais d' thieu Cougnat que jh' savon fère,
 Qui fiatt' le thieur coum in bâz'lit.

2e Coubiet

Ol' est moëleux, ol' est piasant,
 O vous met dau baum' dans la goule !
 Créyau qu' zou sens pas quant' o coule ?
 O m' fait dau beun, mes paur's enfants.
 O met ma bourjhoise en peutrasse,
 Mais jh'y ai répounut bin souvent :
 Thitt'-me bouèr' thieu pissa d'ajhasse,
 Pusqu'o m' fait piasis su l' moument.

3e Coubiet

Quant' ol est vieux dan-n-in thiarçon,
 Si n'on met son nez à la bonde,
 O l'embaum'rait la goule au monde,
 – O sent l' Bouillaud ou l' Jurancon.
 Quant' on est chérentais pur' race,
 N'on det zou pren' après l' café,
 Pac' qu'on r'queneut beun' dans sa tasse,
 Le goût d' thieu razin qui zou a fait.

4e Coubiet

Si j'hétis peinte, mes bons émits,
 Au yeu d' peind' la goule des drôlesses,
 Devant vous, teurtous, jh' zou confesse,
 Su la touél' vouéla don c' que jh' fris :
 Entrr' deux seupés d' Marjholaine,
 Jh' mettris en mitant dau tab'llau,
 In vieux pésant, en bounet d' laine
 A gh'neuil devan-n-in set d' Bouillaud.



La Tour des Halles

Air : Le joueur de luth

C'est en août 2008 à Authon, lors d'une conférence sur Goulebenéze avec les Branle Mijhot, dans le cadre des après-midi découvertes de l'Office de tourisme, que j'ai rencontré Marius Rouger. Il m'a dit : « Votre grand-père est resté dans ma mémoire de jeune Mathalien des années 40, où il venait à Matha animer des fêtes de la musique. On lui proposait quatre mots et il nous balançait une chanson en quelques vers ».

Cette chanson, qui figurait sur le blog de Marius, concerne la démolition de la Tour des Halles à Matha et a été écrite en novembre 1932. Lorsque Goulebenéze la chantait, le public reprenait le refrain avec lui.

Refrain

Tour là là ! Tour là là !
Elle est cheit la Tour des Halles,
Tour là là ! Tour là là !
Comment trouvez-vous cela !

I

A Matha un beau matin (bis)
M'sieur Monmoïne (1) inquiet soudain (bis)
Dit « C'est drôle mais sur la place
Y a sû'rment quéq' chose qui s' passe :
Depuis hier soir sacré mâtin
On a barbotté la Tour des Halles
Depuis hier soir sacré mâtin
Elle est partie c'est certain !

II

A Saint-Try (2) à Marété (3) (bis)
Ce départ précipité (bis)
Lança l'idée peu banale
Qu'une exposition coloniale
Avait sans doute exporté
Pour la rebâtir la Tour des Halles
Ou bien qu'un riche Yankée
L'ach'tait pour la remonter !

III

M'sieur Flore le boucher du coin (bis)
S'écria « Quand j'aurai b'soin (bis)
D' savoir l'heure réglementaire,
Maint'nant y a plus rien à faire. »
Prosper (4) dit « C'est embêtant,
Où c'est-i que j' coll'rai mes affiches »
Prosper dit « C'est embêtant,
Elle était d'équerre pourtant ! »

IV

Ce changement de tableau (bis)
Fit du bruit dans Landernau (bis)
Il y eut (comme ça s' rencontre (5))
Des gens pour et des gens contre
Et puis ceux qui s'en foutaient,
Qui criaient plus fort que tous les autres
En disant qu'ils regrettaient
L'horloge quand elle marchait !

V

Au Commerce, au National (bis)
On laissa, c'est peu banal (bis)
La conversion (6), la marine ...
Jusqu'au picon-grenadine,
L'enchère et puis la coinchée
Pour ne parler que d' la Tour des Halles !
L'enchère et puis la coinchée
Comm' la Tour fur'nt démanchés !

VI

Mesdam's Messieurs cherchez bien (bis)
Dans vos poches, vos sacs à main (bis)
Si quelque fois par mégarde
La Tour s'y trouve, prenez garde,
L'horloge doit être arrêtée,
Depuis trente ans qu'elle n'a pas bu d'huile,
L'horloge doit être arrêtée,
Et Blanchard veut la r'monter !

M. Monmoïne : le pharmacien

Saint-Try : Sainte Hérie

Marété : Marestay

Prosper : M. Lécuyer, colleur d'affiches, annonceur municipal

Rencontre : raconte

Conversion : conversation

Le Pick-up

Chansons et monologues saintongeais (Moreau et fils Royan)
Goulebenéze, le Charentais par excellence (Croît vif) page 417

O l'et bin coummode, thyieu Pique-Huppe !

Aneut, dans les bals, pu d' besoin d' musiciens prr' faire danser thyié drôlesses ! O l'est coumm' o dit la Maïtress' Martinelle, la mère à thyièlle drôless' de Miyienne, qui tint l' Café dau Coummarce : « Thyieu sacré Pick-Kiu », qu'a dit, « dépeûx qu' ma drôless' l'a-t-ajhe'té prr' faire jhouer dans son bal, i v'lant pu entend' parler des musiciens ! O l'arrête jhamais », qu'a dit, « o vat teurjhou son branle... et à moins o manjhe pas... coum' quant' jh'étions d'obijhés d' naurrit-t-in piston et ine kiairinette ! Ine bande de feignants », qu'a dit « des gormants qui sonjhant rin qu'à manjher et à bouère ! Et o n'en faudrait prr' les r'sazier ! I s'engraissant pas avec des bordes !

O l'est coumm' thyieu grand feignant », qu'a dit, « qui fout des cots d' pied dans-n-in' groûss' caisse et qui cougne su in tambour rin qu'avec ine baguette ! Le Jhâze qui zou app'lant... Voué, mais quant' o faut l' payer, i jhâze pas !

I s'appeule le Jhâze ARNEST ! I zou écrit : A.R.N.S. (apostrophe) T. » Parc' que, qui dit, « coumm' thyieu, o l'at l'air américain ! ». Voué, pac' qu'o coûte pu cher ! »

Deurgnièrement, jh'étions-m-au café chez Mariette... la sarvante peurnit la coumande... qu'a dit : « V'lau que jh' fazon marcher l' Pic-Kiue ? ». « Et si vous v'lez », qu'o dit Thiodore, « marchez-dont teurjhou, o mettra-t-in p'tit d'entrain ! ».

Farceur, a l'avait in plateau dans les mains avec des verres pieins... à m'sure qu'o jhouait : *Faire le geste de balancer le plateau de droite à gauche et inversement en chantant quelques mesures du refrain « Avec les Pompiers » en esquissant un pas de danse.*

« Hé ! », qu'o dit Thiodore, « Favez étention », qui dit, « vous m' favez cheir de la gueurnadine dans l' cagouet ! ».

La patronne, ine beurrigoss, qu'a-t-au moins souéssante ans, si vous piait, venit-elle pas prr' se faire payer ! Voué, mais thyiau gâs qu'était là, qui jhouait-t-in Feuss-Trott' dans thièlle houillette... à la d'mand' qu'a tendait sa main prr' pren' sa mounnaie : *Faire le geste d'avancer la main et de la retirer en chantant quelques mesures du refrain « Avec les Pompiers » en esquissant un pas de danse.*

« Enfin, qu'o dit Thiodore, arrê'tez-vous in moument », qui dit, « jh' peûx pas jhoindre le creûx d' vout' main ! ».

« Ah ! dame ! », qu'a dit, « o l'est d' la faute au Pick-Kiu ! ».

O y avait deux vouéyajeurs de coummarce qu'étaient là, en train d' jhouer au billard à creûx... i furant pas feignants prr' s'arrê'ter : *Faire le geste d'avancer la main droite et de la retirer comme si elle tenait la queue du billard, pendant que la main gauche est appuyée sur le billard ; chanter quelques mesures du refrain « Avec les Pompiers » en esquissant un pas de danse.*

Ludovic, le peinte, qu'était monté dans n' ine échale, vous parlez qui foutait des coups d' pinça : *Faire avec la main droite le mouvement de haut en bas et de bas en haut comme pour peindre en cadence en fredonnant « Avec les Pompiers ».*

Victorine, la femme de jhônée, qui rinçait des thyijs d' bouteille avec ine brosse, tu parl' qu'o la fazait jhautyuler : *Faire semblant de rincer une bouteille en fredonnant le refrain « Avec les Pompiers ».*

Virbounet, l' facteur, qui rentrait prr' porter l' jhônau : *Avancer et retirer la main droite en fredonnant le refrain « Avec les Pompiers ».*

« Enfin », qu'o dit la patronne, « me dounez-vous l' jhônau oub' le baill'erez-vous pas ? ».

« Eh ! », qu'i dit, « o l'est thyieu sacré Pick-Kiu », qu'i dit, « qu'est là ! ».

Mais pu fort que thyieu : dans la thyieuzine, la peur' vieill' Bistoquette, qu'at quateur-vingt et thyieuq' z'années, qu'est piéjhée en deux, kiouée dans-n-in fonteuil, sù l' bord de sa fousse et pardue prr' les rhumatisses... Eh beun ! pendant qu' thyieu Pick- Kiu jhouait-t-in Jhava-tavec ine accordéon... enteur ses deux peur' jheuneuils : *Dodeliner de la tête, les paumes des mains semblant appuyées sur son bâton, les jarrets pliés, l'échine courbée et en fredonnant le refrain « Avec les Pompiers ».*

A battait, boun' jhent, la m'sure, appouée sù son bâton !!!

Sacré Pick-Kiu dau diâbe ! Eh !... o f'rait r'veni-t-in mort !

Et peux, o l'est coumm' o dit la maïtress' Martinelle : « O jhoue-t, o chante, et ... o manjhe pas ! ».

Histouère daû cheun

Le Subiet du 18 septembre 1910
 Goulebenéze (Éditions Lefebvre 1947)
 Chansons et monologues saintongeais (Moreau et fils Royan)
 Histouères de la Pibole du 26 mai 1950
 Goulebenéze, le Charentais par excellence (Croît vif) page 352

« Les chasseurs saintongeais ne seraient-ils pas un peu de Tarascon ? » (Goulebenéze)

In rabortâ, savau c' qu'o-l é ? Un petit oiseau, un roitelet.

Qu'avait in fameux cheun, sans pareil souet disant,
 O l'était in noummé Tabourâ d' Saint-Sauvant.
 In cheun de reun du tout, maigr' coum' ine esqualette
 Et qu' arait beun manjhé le roûti et l'assiète !
 I l'avait pas d' démain... coum' son maite Azaël
 Il était aussi bon su la pieum' que su l' pouël !
 Prr' la chasse au marais il était de première :
 Qu'o seït ine jhözelle ou beun in' can' peutièrre,
 Quand il l'avait sentut-t-i tenait bon l'arrêt
 Pendant ine heur' de temps... mes peur z'émits, jhe creit
 Que d' Chérat-t-à Burie, et d' Saint-Bris à Dompîâte
 Su le yèvr' pas in cheun pouvait zi fair la patte !
 Beugassine oub' lapin, ou beun râ de jhenêt
 Avec son nez dau Diâb' jhamais reün le jhînt-nait.
 Quand in' peurdrix avait deurié dans ine rêjhe,
 O foulait qui la sente, o foulait qui la voujhe,
 Au fumet d'in' beugasse, ses z'oreill' se deursiant
 I feurtait de la quouette, se mettait en assiant
 Foutait sa patte en l'ar jhusqu'à c' que n'on sub'yisse
 Boujheant pas mais qu'in rot tant que l' jhibier chéyisse !
 In matin, – o l'avait neijhé thièlle jhornée, -
 (et jhe chassons teurjhou quant' la chasse est feurmée),
 Dans la chaume à Moutut trouvis mon Tabourâ
 Fusill' en bandoyer' qu'était pu freit qu'in yâ.
 « Sarviteur, tout châptit, eskiusez la mitaine ! »
 « Mon boun émit » qui dit « o y a-t-in' chouz' çartaine,
 Y a-t-in yèvr' qu'a teurpé éthyi toute la neut.
 I l'est jhité pas loin, à mon cheun zou queneux ! »
 O l'est b' sûr qu'à thyeu cheun o manquait qu' la parole.
 Saqué dans les z' ajhions, au râs des z' oumeroles,
 Sa quoue était-t-en sang ! mais reün ne zi fazait
 I veuscouetait peurtout... donnait... donnait... donnait.
 Tout d'in cot i s'arrête au bout d'ine vrr'senne
 Et le long d'in foussié, dans in' seupée d' palenne
 O s'mettit à grouiller en l' mitent d'in bouèsson.
 Tabourâ épaulit son fusill' à piston,
 O n' fazit qu'in pet ! au jhujhé, à la d'vinne
 I créyit qu'i y avait foutu l' piomb dans l'échine.
 Fier coum' in char à banc, sûr de li à thieu cot,
 Orgueilleux coum' in jhard il enfiait son jhabot :
 – « Il est poqué » qui dit, « y ai copé les ourèles,
 A savouèr si o l'est in mâle oub' in' fumelle ! »
 Et le cheun, qui s'était saqué dans le bouèsson
 Apportit dans sa goule au râs de son patron
 Le yèvr' qu'o l'avait tué souet disant Tabourâ !
 Et b'savau c'qu'o l'était, z'enfants ? in rabortâ !



Cliquez pour écouter le monologue par Goulebenéze : [Histouère dau cheun](#)

A paraître :

- Deuxième partie :
Les histouères de Gueurnut
Goulebenéze, la politique et la religion
- Troisième partie :
Goulebenéze, le journaliste et l'homme de radio
Les textes « un peu » coquins
- Quatrième partie :
Goulebenéze et les femmes
Le mariage et la guerre de 14-18
Goulebenéze, le voyageur et chansonnier
- Cinquième partie :
La sauvegarde de la « benasse »
La guerre de 40 et l'après-guerre
- Sixième partie :
« Bonjour Saintonge »
Le baptême de l'air
L'érection d'un monument

Lexique

- Amauduré : calmer, apaiser, guérir.
Areûgne : mauvaise tête, cabochard.
Bagonneau et Ardon : garagistes implantés à Saintes.
Battre son dail : agoniser (le dail est la faux, symbole de la mort).
Baz'lit : basilic (plante)
Bin'thu : petit oiseau.
Burot : creux, vide.
Cabourne : creux.
Cagner : bisquer.
Calande : alouette.
Châgnon : nuque, occiput.
Charcoï : carcasse, corps.
Chaurit : sourire.
Chavaillon. Tirer les chavaillons : écrêter à la main la terre restée entre les ceps après le déchaussage de la charrue. Considéré comme un travail pénible.
Coï : coloquinte évidée dans laquelle on pouvait mettre du liquide.
Corpeugnon : croupion.
Enroché : enterré.
Éverdin : élan, bond.
Feûgne : moue.
Feurmijher : démanger (sensation de fourmis dans les jambes).
Feurnit : pourri.
Fisson : dard, mauvaise langue (pour les belles-mères).
Héraut ou aireau : cour, devant la maison, où autrefois on battait le blé.
Jhautyuler : s'animer en gesticulant.
- Jhözelle : poule d'eau.
Mérine : marraine.
Mouter : Produire, rendre du moût. « O moute » signifie que le moût coule abondamment dans le fouloir du pressoir.
Ouillette (ou houillette) : entonnoir.
Oumerolle : oreille.
Pabout : pavot.
Palouère : bêche utilisée dans le travail des vignes.
Perrin : parrain.
Pessâ : estomac.
Peutrasse : colère.
Popyon : peuplier.
Pouroûx : peureux.
Rabe : mollet
Rabortâ : roitelet.
Randon. Arriver d'in randon : arriver d'une seule traite
Roumeau : râle de l'agonie.
Sec : cep de vigne.
Sept ans : durée du service militaire à cette époque.
Thiarçon : gros tonneau (de 600 litres).
Thieulong ou thieulon : ici, dans les environs, dans la région.
Touqué. A s' touquait coum' in égneau : elle frappait du pied en dansant.
Tuâ : tuyau.
Veuscouéter : aller à droite et à gauche, ne pas arrêter, « coum' la quoue d'in cheun qu'est content d' li ».
Yiâ : glaçon.

Le Boutillon de la Mérine**Comité de rédaction**

Guy Chartier (Jhustine)
Charly Grenon (Maït' Gueurnon)
Noël Maixent (Noéléon)
Pierre Péronneau (Maït' Piârre)
Annette Pinard (Nénette)
René Ribéraud (Le vieux Durathieur)
Webmaster : Benjamin Péronneau (le fi à Piârre)
Contact : pperonneau@orange.fr ou noel.maixent@wanadoo.fr
Site internet : <http://journalboutillon.com/>